



COMITÉ SYNDICAL DU **MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020**
DÉLIBÉRATION N° 2020-71
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7 – Élection des membres de la Commission de Contrôle Financier (CCF)

Le Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué le jeudi 17 septembre 2020, s'est réuni le 23 septembre 2020 à l'espace Charles Aznavour d'Arnouville, situé avenue Paul Vaillant Couturier - 95400 ARNOUVILLE, sous la Présidence de Benoit JIMENEZ, Président du Syndicat,

L'an deux mille vingt, le vingt-trois septembre à neuf heures,

Date de la convocation : Le jeudi 17 septembre 2020

Nombre de délégués titulaires en exercice : 70

Nombre de délégués suppléants en exercice : 70

Nombre de délégués formant le quorum minimum : 36

Président de séance : Benoit JIMENEZ

Secrétaire de séance : Dominique KUDLA, délégué de la commune de VILLERON

Nombre de présents : (52)

Dont (50) présent(e)s avec droit de vote formant le quorum

CAPV : Philippe FEUGERE (Andilly), Joëlle POTIER et Pascal TESSÉ (Bouffémont), Charles ABEHASSERA (Domont), Jean-Robert POLLET (Ézanville), Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Moisselles), Blandine DE WALSH DE SERRANT et Jean-Yves THIN (Piscop), Thierry FELLOUS (Saint-Brice-Sous-Forêt).

CARPF : Tony FIDAN et Joël DELCAMBRE (Arnouville), Abdellah BENOURET (Bonneuil-en-France), Francis MALLARD (Bouqueval), Philippe SELOSSE et Jean-René FAIVRE (Ecouen), Ingrid DE WAZIERES et Mouhammad ABDOUL (Epiais-lès-Louvres), Roland PY et Patrice SAUBATTE (Fontenay-en-Parisis), Benoit JIMENEZ (Garges-lès-Gonnesse), Jean-Michel DUBOIS et Claude TIBI (Gonnesse), Martine BIDEL (Le Mesnil-Aubry), Didier GUEVEL et Marcel HINIEU (Le Plessis-Gassot), Christian CHOCHOIS et Bertrand KOVAC (Le Thillay), Eddy THOREAU et Nordine HABIBECHE (Louvres), Nicole BERGERAT et Jean-Jacques PERCHAT (Puisseux-en-France), François CARRETTE et Pierre COTTIN (Roissy-en-France), Jean-Charles BOCQUET (Saint-Witz), Sylvain LASSONDE et Navaz MOUHAMADALY (Sarcelles), Bruno REGAERT et Freddy BOULANGER (Vaud'herland), Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Vémars), Cathy CAUCHIE et Dominique KUDLA (Villeron), Maurice MAQUIN et Léon EDART (Villiers-le-Bel)

CCCPF : Christiane AKNOUCHE et Jean-Claude LAINE (Baillet-en-France), Jean-Claude BARRUET (Mareil-en-France), Laurence CARTIER-BOISTARD et Gilles WECKMANN (Montsout).

Absent(e)s et représenté(e)s (7) :

**CAPV : Éric BATTAGLIA (Ézanville) donne pouvoir à Jean-Robert POLLET (Ézanville)
Valério MACCAGNAN (Attainville) donne pouvoir à Jean-Pierre LECHAPTOIS (Moisselles)**

**CARPF : Claude BONNET (Bonneuil-en-France) donne pouvoir à Abdellah BENOURET (Bonneuil-en-France)
Ramzi ZINAOUI (Garges-Lès-Gonnesse) donne pouvoir à Benoit JIMENEZ (Garges-Lès-Gonnesse)
Marie-Claude CALAS (Bouqueval) donne pouvoir à Didier GUEVEL (Le Plessis-Gassot)
Gérard DREVILLE (Saint-Witz) donne pouvoir à Jean-Charles BOCQUET (Saint-Witz)**

CCCPF : Lionel LEGRAND (Mareil-en-France) donne pouvoir à Jean-Claude BARRUET (Mareil-en-France).

Présent(e)s sans droit de vote : (2)

**CARPF : Éric MALLE (Ecouen)
Adeline COURTOIS (Vémars)**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
7- Élection des membres de la Commission de Contrôle Financier (CCF)

EXPOSÉ DES MOTIFS

La Commission de Contrôle Financier (« CCF ») est l'organe chargé, pour les collectivités territoriales, de contrôler les comptes des Délégations de Service Public. Elle porte son attention sur l'équilibre économique de la Délégation de Service Public (DSP) et sur le respect des engagements financiers mentionnés aux contrats.

Conformément au Code général des collectivités territoriales et au Règlement intérieur du SIAH, la Commission Consultative de Contrôle Financier est composée, outre le Président, de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel, et cinq noms supplémentaires destinés à remplacer les éventuels titulaires et suppléants démissionnaires.

La note explicative de synthèse du Comité Syndical du 02 septembre 2020 présentait les modalités d'élection de la CCF. La note de synthèse rappelait la nécessité de déposer les listes au secrétariat du SIAH sept (7) jours francs avant la date du scrutin, soit au plus tard le 15 septembre 2020. Également, un document explicatif a été transmis par courriel et par courrier le 07 septembre 2020 à tous les délégués.

CECI EXPOSÉ

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu le rapport de Benoit JIMENEZ,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article R. 2222-3,

Vu le Code de la commande publique,

Vu le Règlement intérieur du Comité Syndical et des Commissions du SIAH,

Vu la ou les liste(s) déposée(s) au SIAH avant le 15 septembre 2020,

Vu le procès-verbal d'élection de la Commission de Contrôle Financier du SIAH,

Considérant la nécessité d'élire les membres de la Commission de Contrôle Financier du SIAH, dont le rôle est de contrôler les comptes des Délégations de Service Public,

LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :

1- Élit les membres de la Commission de Contrôle Financier comme suit :

Benoit JIMENEZ (Président)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Didier GUEVEL	Madame Christiane AKNOUCHE
Monsieur Maurice MAQUIN	Monsieur Jean-Pierre LECHAPTOIS
Monsieur Claude TIBI	Madame Cathy CAUCHIE
Monsieur Navaz MOUHAMADALY	Monsieur Gérard DRÉVILLE
Monsieur Pierre COTTIN	Monsieur Roland PY

NOMS SUPPLEMENTAIRES
Madame Marie-Claude CALAS
Monsieur Jean-Robert POLLET
Monsieur Jean-Charles BOCQUET
Monsieur Sylvain LASSONDE
Monsieur Tony FIDAN

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
7 – Élection des membres de la Commission de Contrôle Financier (CCF)

Déroulement du scrutin

Un numéro a été affecté à chaque liste, soit 1 car il n'y a qu'une liste candidate. Les délégués ont saisi le numéro de la liste choisie. Ils peuvent aussi voter blanc (saisir 73), voter nul (saisir 74), s'abstenir ou refuser de voter. Le résultat du vote électronique a été affiché sous contrôle de l'assesseur.

Résultats du scrutin

Nombres de votants : 57

Refus de vote : 0

Abstentions : 3

Bulletins nuls : 0

Bulletins blancs : 4

Total des refus de vote/abstentions/bulletins blancs/bulletins nuls : 7

Suffrages exprimés (nombre de votants moins refus de vote, abstentions, bulletins blancs et nuls) : 50

Quotient électoral (suffrages exprimés / nombre de sièges à pourvoir) : 10

LISTES CANDIDATES	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Liste A	50	Cinquante

Répartition des sièges à la proportionnelle (nombre de suffrages obtenus par chaque liste / quotient électoral) :
Liste A : 5 sièges

- 2- **Rappelle** que chaque membre suppléant est attribué à un membre titulaire,
- 3- **Et autorise** le Président à signer tous les actes afférents à cette élection.

À ARNOUVILLE, le mercredi 23 septembre 2020

Benoit JIMENEZ

Président du Syndicat,
Maire de GARGES-LES-GONESSE.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité le : 28/09/2020
Affichée le : 29/09/2020
Retirée le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.